

Le présent document constitue un résumé de recherche commandé pour les besoins du Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence. Les rapports demeurent la responsabilité des chercheurs. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du Groupe d'étude ou du Secrétariat.

Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence
Résumé de recherche

Auteurs : Andrew Sharpe et Meghna Banerjee, Centre d'études des niveaux de vie, Ottawa

Titre : Évaluation des capacités de concurrence du Canada en matière d'investissement direct étranger

Aspects examinés :

- Investissement direct étranger (IDE), tendances et déterminants
- Investissement du Canada à l'étranger
- Productivité, recherche et développement, innovation, capital humain, impôts, réglementation

Les avantages de l'investissement direct étranger

La théorie économique et les données empiriques indiquent que l'IDE a une incidence positive sur les pays d'accueil car il favorise la création d'emplois, la hausse de la productivité des facteurs, le transfert des compétences et le transfert des technologies ainsi que les exportations. Toutefois, ces avantages de l'IDE ne se concrétisent pas d'emblée : pour en bénéficier, il faut préparer le contexte intérieur à intégrer les nouvelles compétences et technologies ainsi que les facteurs de croissance de la productivité grâce à des politiques ciblées.

L'IDE permet de renforcer la productivité des facteurs et la croissance du revenu, d'intégrer plus étroitement l'économie du pays d'accueil à l'économie mondiale et d'encourager l'ouverture au commerce. Il peut également améliorer le capital humain en créant des possibilités de formation au sein d'entreprises étrangères, intensifier la concurrence – bien que les fusions et acquisitions (FA) puissent également augmenter la concentration du marché – et contribuer à l'essor des entreprises (efficacité accrue, activités nouvelles, synergies entre multinationales). C'est essentiellement le transfert des technologies qui permet à l'IDE de stimuler la productivité, à la fois directement, par les investisseurs étrangers qui recourent à la technologie, et indirectement, par les liens tissés avec les fournisseurs et les acheteurs du pays d'accueil (retombées verticales) et avec les entreprises concurrentes ou complémentaires du même secteur (retombées horizontales), par la migration de la main-d'œuvre qualifiée et par l'internationalisation de la recherche et développement.

Mais l'IDE a également des coûts, comme la perte du siège social ou des fonctions auxiliaires, de la souveraineté ou des symboles nationaux, ou encore la diminution des activités de recherche et développement. Les points de vue divergent quant à ces conséquences, mais en général, les répercussions de la prise de contrôle d'une entreprise sont fonction de la stratégie de la société acheteuse, laquelle s'appuie sur la raison de la mainmise et du contexte commercial.

Le présent document constitue un résumé de recherche commandé pour les besoins du Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence. Les rapports demeurent la responsabilité des chercheurs. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du Groupe d'étude ou du Secrétariat.

Tendances récentes de l'IDE

En 2006, à l'échelle mondiale, les entrées d'IDE ont atteint 1 306 milliards \$US, deuxième niveau jamais enregistré, à seulement 135 milliards \$US du record de 2000. On attribue cette hausse en grande partie à l'accroissement des fusions et acquisitions transfrontalières. Les cinq pays suivants sont ceux qui ont reçu le plus d'IDE en 2006 : États-Unis, Grande-Bretagne, France, Chine et Canada.

Le Canada n'a pas enregistré un bon taux de croissance moyen à long terme du stock d'IDE de 1990 à 2006 en comparaison des États-Unis et des grands groupes de pays. Le ratio du stock d'IDE canadien au PIB a augmenté de 50 % durant cette période (grimant de 20 % à 30 % du PIB), mais tous les autres pays du G7 ont fait mieux. La part du Canada dans le stock mondial d'IDE est passée depuis 1980 de 9,6 % à 6,3 % en 1990, à 3,7 % en 2000 et à 3,2 % en 2006.

Si on prend en considération les dernières entrées plutôt que les stocks d'IDE, on s'aperçoit que le Canada a réussi à attirer des IDE davantage qu'il n'y paraît. Les entrées annuelles d'IDE au Canada sont passées de 22,1 milliards \$US en 2002 à 66,6 milliards \$US en 2006, et ont affiché un taux de croissance annuel moyen composé (31,7 %) supérieur à celui de nombreux autres pays et bien au-dessus du taux moyen mondial (20,4 %). Par contre, si on prend 2000 comme point de référence, les entrées d'IDE en 2006 étaient essentiellement les mêmes qu'en 2000 et, entre 1990 et 2006, le taux de croissance moyen de 8 % était plus bas que celui de la Communauté des États indépendants et de l'Europe de l'Est, de l'Asie, de l'Union européenne et des États-Unis. Toutefois, plus récemment, les entrées nettes d'IDE ont fait un bond de 47 % de 2006 à 2007.

Le Canada s'est ouvert à l'IDE au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Dans les années 1980, le reste du monde a commencé à s'y ouvrir également. Il aurait été irréaliste d'espérer que le Canada maintienne sa part d'IDE de 1980. Si cela avait été le cas, compte tenu de la formidable croissance du stock mondial d'IDE, son ratio IDE/PIB aurait été de 90 % plutôt que de 30 % en 2006.

Cette année-là, la valeur des acquisitions d'entreprises canadiennes par des étrangers a atteint 114 milliards \$CAN, record des dix dernières années. Entre 2001 et 2006, 36,5 % de toutes les entrées d'IDE ont été mises au service de fusions et d'acquisitions, avec des fluctuations considérables d'une année à l'autre (6,7 % en 2003, 58,1 % en 2006).

Même si le Canada a attiré des entrées considérables d'IDE, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) signale dans son *Rapport sur l'investissement dans le monde* de 2007 que ses résultats sont décevants compte tenu de son potentiel. En 2006, le Canada figurait au 79^e rang de 141 pays quant à sa performance en IDE (ratio de sa part d'IDE mondial et de sa part du PBI mondial), mais il occupait le 4^e rang quant à son potentiel (indice des variables structurelles).

En ce qui a trait à la répartition par secteur d'activité, 36,5 % du stock d'IDE au Canada sont allés à l'industrie manufacturière en 2006, par rapport à 48,4 %

Le présent document constitue un résumé de recherche commandé pour les besoins du Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence. Les rapports demeurent la responsabilité des chercheurs. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du Groupe d'étude ou du Secrétariat.

en 2000. C'est ce secteur qui attire le plus d'investissements, même s'ils vont en diminuant. Les industries minières, pétrolières et gazières ont fait passer leur part du stock d'IDE de 15,1 % en 2005 à 16,2 % en 2006, de 8,5 % qu'elle était en 1999. Les secteurs des finances et des assurances ont retenu 12,2 % du stock d'IDE en 2006. De 2002 à 2006, ces secteurs et ceux des services et du commerce de détail ont enregistré un fort taux de croissance de leur part du stock d'IDE, 6,2 % et 10 % respectivement, l'industrie minière a affiché le taux de croissance annuel le plus élevé, soit 12,3 %.

Une grande partie du stock d'IDE au Canada provient des États-Unis (68 %) et elle est assez bien distribuée entre tous les secteurs. Seuls trois autres pays possèdent 5 % ou plus du stock d'IDE au Canada : la Grande-Bretagne (8,7 %), la France (6,6 %) et les Pays-Bas (5 %).

Le Canada est un exportateur net de capitaux depuis 1996. De 1997 à 2006, le ratio du stock d'IDE au Canada par rapport au stock d'investissement canadien direct à l'étranger (ICDE) a varié d'un creux de 81,9 % en 2002 à un sommet de 90,6 % en 2003, en raison principalement de la hausse importante des investissements canadiens directs à l'étranger. Les importantes entrées d'IDE en 2007 se sont traduites par un IDE au Canada supérieur à l'ICDE.

La performance du Canada dans les facteurs qui influent sur les entrées d'IDE

L'objectif de l'IDE peut être d'avoir accès aux ressources ou aux marchés, ou bien d'accroître l'efficacité (par ex. faibles coûts de main-d'œuvre, infrastructure, main-d'œuvre spécialisée ou économies d'échelle). S'ils ont à choisir entre les pays qui offrent des ressources, des marchés ou des facteurs qui accroissent l'efficacité, les investisseurs privilégieront ceux où l'on trouve un climat macroéconomique favorable, des incitatifs à l'entreprise privée (faible taux d'imposition, secteur financier efficace, zones franches, subventions de capital ou subventions pour financer une partie des coûts de main-d'œuvre), des politiques commerciales libérales (ouverture au commerce extérieur, accès et intégration aux marchés régionaux), un faible fardeau réglementaire, des régimes d'IDE ouverts, une bonne gouvernance et une très bonne qualité de vie.

Le Canada possède des ressources naturelles en abondance et est un chef de file mondial en technologie minière. L'énergie et les minéraux métallifères ont absorbé bien plus de la moitié des entrées nettes d'IDE de 2005 à 2007 et 27,9 % du stock d'IDE en 2007. Cette année-là, le Canada a effectué entre 19 et 20 % des dépenses mondiales en exploration minière, cette activité étant réalisée en grande partie par des entreprises sous contrôle étranger.

Les ressources humaines au Canada sont en général de grande qualité. En 2005, le Canada avait de tous les pays de l'OCDE la plus grande proportion (46 %) d'adultes en âge de travailler ayant fait des études postsecondaires. Les élèves canadiens ont obtenu de bons résultats aux examens du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), se hissant au deuxième rang des élèves des pays de l'OCDE en sciences et au troisième rang en lecture et en mathématiques.

Le présent document constitue un résumé de recherche commandé pour les besoins du Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence. Les rapports demeurent la responsabilité des chercheurs. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du Groupe d'étude ou du Secrétariat.

Le Canada s'illustre dans les études internationales sur les indicateurs de gouvernance, mais moins sur le plan de la compétitivité. Selon un rapport de la Banque mondiale sur la gouvernance et le *Rapport sur la compétitivité mondiale*, ce n'est peut-être pas le niveau de réglementation qui pose problème, mais le temps considérable qu'exige la mise en conformité, c'est-à-dire le temps requis pour préparer et soumettre une déclaration de revenus ainsi qu'à payer l'impôt.

La performance macroéconomique du Canada figure parmi les meilleures des pays de l'OCDE et les finances publiques sont saines.

Le marché du travail canadien est assez souple. Selon le rapport de la Banque mondiale *Doing Business 2008*, le Canada arrive au 19^e rang de 177 pays pour l'indice de difficulté d'embauche. Il se classe au 2^e rang du G7 et au 3^e rang de l'OCDE pour la rigidité de l'emploi ainsi qu'au 3^e rang du G7 et au 7^e rang de l'OCDE pour les coûts de main-d'œuvre autres que les salaires. Depuis 1975, le Canada décroche constamment le premier rang, ou figure parmi les premiers, quant à l'indice du développement humain (IDH), signe d'une excellente qualité de vie.

La croissance de la productivité du travail au Canada a été faible, en comparaison de celle d'autres grands pays de l'OCDE. Depuis 2000, la production de notre secteur des entreprises a crû de 1 % par année, ce qui ne représente que 40 % du taux des États-Unis. Le niveau de production horaire canadien a chuté du 3^e rang de l'OCDE en 1950 au 16^e rang en 2006. On ne comprend pas encore très bien les raisons de cette dégringolade. Elle pourrait être attribuable à des problèmes de mesure, à l'exploitation de ressources de moindre qualité comme les sables bitumineux, à des faibles investissements dans les technologies de l'information et des communications, au défaut d'exploiter des technologies de pointe et à la faible croissance des salaires qui a ralenti la substitution capital-travail.

De plus, si le Canada occupait en 2005 la première place au sein du G7, en proportion du PIB, quant aux dépenses publiques liées à la recherche et au développement, les dépenses des entreprises canadiennes à ce sujet, en proportion du PIB, n'arrivaient qu'au 6^e rang de celles des pays du G7. Les dépenses en R-D des filiales étrangères au Canada arrivaient également à l'avant-dernière place à l'échelle du G7, bien que le pourcentage de l'ensemble de ces dépenses par ces sociétés ait été le deuxième en importance au sein du G7 en 2003. On ne sait trop quelle importance les sociétés étrangères accordent à la productivité et à la R-D du secteur privé quand elles doivent choisir le lieu d'investissement, car elles décident elles-mêmes de leur productivité et de leur performance en matière d'innovation.

Le *Rapport sur la compétitivité mondiale* de 2006-2007 a placé le Canada au 13^e rang de 125 pays en matière d'innovation. Les avantages comparatifs du Canada consistent en l'accessibilité des scientifiques et des ingénieurs, les brevets d'utilité, la qualité des établissements de recherche scientifique et la collaboration entre les universités et les entreprises en matière de recherche. En contrepartie, les désavantages résident dans l'achat de produits technologiques par l'administration publique, les dépenses des sociétés au titre de la R-D, l'état

Le présent document constitue un résumé de recherche commandé pour les besoins du Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence. Les rapports demeurent la responsabilité des chercheurs. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du Groupe d'étude ou du Secrétariat.

de préparation technologique (c'est-à-dire la rapidité avec laquelle une économie adopte la nouvelle technologie existante) et la technicité des entreprises (nombre et qualité des fournisseurs, procédés de production bien rodés et produits de pointe).

Le Canada est doté d'une bonne infrastructure matérielle, mais il semble avoir glissé dans le classement des 125 pays. Selon le *Rapport sur la compétitivité mondiale* de 2006-2007, il se situait au 13^e rang de cette catégorie, en tenant compte de la disponibilité et de la qualité de l'infrastructure de l'énergie, du transport et des services de télécommunication.

En 2007, le taux effectif marginal d'imposition (TEMI) sur le capital des grandes et moyennes entreprises était élevé (30,9 %), mais il diminue rapidement. Le Canada avait le 4^e TEMI du G7 en 2007, derrière les États-Unis, la France et l'Allemagne. Pour améliorer la compétitivité du Canada au chapitre de l'impôt des sociétés, il faut apporter des changements à la structure du régime fiscal et, par exemple, harmoniser les taxes de vente provinciales, éliminer l'impôt provincial sur le capital pour les investissements rentables, revoir les taux de la déduction pour amortissement et uniformiser le taux d'imposition des entreprises sans égard à leur taille. On estime que le TEMI du Canada sera de 16,4 % en 2012, bien en-deçà de la moyenne de l'OCDE et de celle des autres pays du G7.

Bien que le Canada ait assoupli ses restrictions relatives à l'IDE, il demeure le pays du G7 qui en a le plus et il arrive au 2^e rang à cet égard au sein de l'OCDE.

Conclusions

Le Canada a vu rétrécir sa part de l'IDE, principalement en raison du fait que nombre d'autres pays qui refusaient auparavant l'IDE s'y sont ouverts. La part d'IDE que reçoit le Canada est à peu près comparable à sa part du PIB mondial, c'est-à-dire la troisième en importance dans le G7. Toutefois, le Canada devra faire face à une concurrence accrue des économies à forte croissance où l'on trouve de gros marchés et une main-d'œuvre peu coûteuse. S'il veut demeurer un acteur important, le Canada devra améliorer son climat déjà propice aux affaires ainsi que renforcer et faire connaître ses avantages comparatifs.

Tout d'abord, le Canada devrait poursuivre ses efforts dans l'établissement d'un régime fiscal plus concurrentiel, y compris en collaborant avec les provinces. Il doit modifier sa gestion de la réglementation de sorte que les entreprises engagent le moins de frais possibles pour se conformer aux règlements. L'initiative du gouvernement fédéral sur la « réglementation intelligente » est un pas dans la bonne direction. Il est nécessaire de procéder à un examen de la réglementation canadienne sur l'IDE pour s'assurer que le régime actuel protège bien les intérêts du Canada et qu'il a le moins d'effets possibles sur la compétitivité de notre pays dans le monde.

Par ailleurs, le Canada doit considérablement améliorer sa productivité du travail. Il faudra que les fournisseurs se préparent mieux à adopter plus rapidement de nouvelles technologies et à perfectionner les compétences de leur

Le présent document constitue un résumé de recherche commandé pour les besoins du Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence. Les rapports demeurent la responsabilité des chercheurs. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du Groupe d'étude ou du Secrétariat.

main-d'œuvre. Le gouvernement peut les appuyer en ce sens en leur accordant des incitatifs fiscaux, comme les crédits d'impôt pour les employeurs et les travailleurs en compensation des frais de formation, ainsi qu'un soutien financier au titre de la mise à niveau technologique.

Le Canada pourrait renforcer sa position avantageuse eu égard aux études supérieures en veillant à ce que les compétences soient acquises dans des domaines techniques et en augmentant le nombre de diplômés universitaires. On doit accorder la priorité à l'éducation pour ne jamais avoir de compromis entre la qualité et la quantité. Les programmes gouvernementaux qui appuient les initiatives de lutte au décrochage, qui prévoient l'orientation professionnelle, qui offrent des incitatifs aux employeurs et aux travailleurs canadiens pour qu'ils améliorent leurs compétences et qui accroissent la reconnaissance des titres de compétences étrangers sont importants.

Ne pouvant offrir des avantages sur les plans de la taille du marché, de l'échelle de production et des coûts de main-d'œuvre, le Canada devra cerner et valoriser les atouts qui lui permettront de produire efficacement dans les chaînes de valeur mondiales. L'analyse des avantages actuels et potentiels du Canada fait envisager la possibilité de se spécialiser dans les produits et services de grande valeur et à forte intensité de connaissances et de technologies. Les nouvelles technologies, comme les biocarburants, la génétique, les technologies environnementales et l'intelligence artificielle, pourraient se prêter à la spécialisation.

Le Canada a tout intérêt à bien gérer les mésententes fréquentes dans sa relation commerciale avec les États-Unis et veiller à ce que l'ALENA donne aux investisseurs étrangers accès au marché nord-américain. Il est indispensable de moderniser et d'entretenir l'infrastructure matérielle des régions urbaines, des autoroutes, des aéroports, des ports et le long des frontières pour assurer la libre circulation des biens et services.

Enfin, l'accroissement de la concurrence mondiale pour attirer l'IDE signifie que le Canada devra bien faire connaître ses atouts au monde entier.